



FEUILLET #7

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

1101-75 rue Albert, Ottawa, Ontario K1P 5E7

Tél: (613) 236-3633 Télécopieur: (613) 236-5749 info@cfafca.ca

Les passages à niveau: Se rendre de la ferme au champ et revenir sain et sauf

Si vous vivez sur une ferme située près d'un chemin de fer, vous pouvez sans doute vous souvenir d'un accident, ou d'un accident évité de justesse, impliquant un train. Il se produit malheureusement beaucoup trop d'accidents avec des trains.

Il existe au Canada plus de 45 000 kilomètres de voies ferrées, et une grande partie passe sur des terres agricoles. En moyenne, il se produit chaque année au pays 300 collisions à des passages à niveau, qui entraînent la mort de 40 personnes et infligent des blessures sérieuses à 45 autres. Une de ces collisions sur sept se produit à des traverses à niveau privées ou de fermes.

Les entrées non autorisées constituent un autre fléau mortel. Chaque année, en moyenne, 60 personnes sont tuées et 25 autres blessées grièvement en pénétrant sans autorisation sur une propriété appartenant aux chemins de fer. Environ 42 pour cent de ces intrusions mortelles impliquent des piétons qui circulent sur des rails, des ponts, des passerelles ou des tunnels de chemin de fer. Les motoneiges et les véhicules tout-terrain sont impliqués dans 28 pour cent des intrusions mortelles, tandis que 16 pour cent des victimes perdent la vie dans des cours de triage.

Une des causes de ces accidents mortels est que les trains peuvent donner la fausse impression d'être plus éloignés et de circuler plus lentement qu'en réalité. Si vous succomez à l'illusion – vous êtes mort!

Parfois, les agriculteurs qui vivent près des rails de chemin de fer développent une complaisance qui peut s'avérer mortelle. Il est important de toujours garder en tête la question de la sécurité près des rails. Voici quelques conseils utiles :

- Si votre moteur cale à un passage à niveau, débarquez et téléphonez au numéro d'urgence de votre chemin de fer, au 911 ou à votre police locale. Notez ces numéros locaux avant qu'une urgence survienne, et conservez-les à portée de la main.
- Ne supposez pas que les trains ne circulent qu'à certaines heures. Les trains peuvent circuler à toute heure du jour et de la nuit, et dans les deux directions.
- Gardez les barrières de passages à niveau fermées et verrouillées.
- Veillez à ce que tous les usagers de votre passage à niveau soient au courant des mesures de sécurité recommandées.
- Avant de traverser, regardez toujours dans les deux directions.
- Lorsque vous stoppez pour ouvrir les barrières, stationnez votre véhicule à au moins 5 mètres des rails.

- suite -

Les passages à niveau: Se rendre de la ferme au champ et revenir sain et sauf...

- Lorsque vous conduisez un long convoi, assurez-vous que les outils remorqués sont à au moins 5 mètres des rails avant de vous arrêter. Prenez garde de ne pas vous faire prendre entre deux voies.
- Soyez spécialement vigilants la nuit, lorsque vous approchez d'un passage à niveau non banalisé, car il peut être difficile de repérer le passage d'un train.
- En hiver, veillez à ce que la neige dégagée de la route ne soit pas empilée sur les rails ou dans un endroit qui obstrue la vue des rails. Les routes d'accès doivent être suffisamment sablées ou salées, et les traverses saisonnières munies de barrières devraient être verrouillées.
- Lorsque vous remorquez des outils, bloquez toujours le dispositif d'attelage à l'aide d'une clé, afin d'empêcher que la remorque se libère en circulant sur un passage à niveau de ferme inégal.
- Assurez-vous spécialement que chaque paire de roues de l'outil remorqué traverse les rails en ligne droite, sinon les remorques lourdement chargées et les citernes risquent de se renverser à cause du déplacement de leur centre de gravité.
- Examinez les remorques et les autres outils, pendant la traverse, pour vous assurer qu'une partie de leur chargement n'est pas tombé sur les rails de chemin de fer.

Il est important de faire preuve d'une prudence redoublée près des rails de chemin de fer, car les trains sont incapables de réagir rapidement à une situation d'urgence. Lorsque le conducteur d'un train aperçoit un obstacle, il est déjà trop tard pour l'éviter. Un train de marchandises lancé à 90 km/h peut parcourir encore 1,6 km avant de s'immobiliser.

Pour plus d'information sur la sécurité ferroviaire, téléphonez à l'Opération Gareautrain au (613) 564-8094, ou visitez leur site Web à www.operationlifesaver.ca.

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), ainsi que Financement agricole Canada (FAC), la Canadian Agricultural Safety Association (CASA) et Agriculture et Agroalimentaire Canada désirent rappeler aux agriculteurs canadiens de regarder, écouter et rester en vie! *Pour être en sécurité à la ferme, travaillons prudemment* ».

- 30 -

Pour plus de renseignements:

Theresa Whalen-Ruiter, Coordinatrice de la sécurité sur la ferme de FCA
Téléphone et télécopieur : (613) 731-7321 Courriel: twr@gamma.ca
ou visitez les sites Web www.cfa-fca.ca ou www.casa-acsa.ca